Le 25 Janv. 1811.

à S. E. le Ministre de l'Intérieur
Comte de l'Empire.

Mgr.

Je voudrois n'avoir pas à informer V. E. d'un événement affligeant qui vient d'avoir lieu ici en pensionnaire. M. Boisselier l'ainé, obsédé d'une mélancolie qui avoit plusieurs causes, s'est noyé le Samedi 12. de ce mois. C'est ce qu'il témoigne dans une lettre adressée à son jeune frère* il exprime ses motifs et rappelle particulièrement comme une époque fatale la perte qu'il fit de son père. Il ajoute que de ce moment il a constamment éprouvé une pesanteur d'estomac qui lui ôtoit presque la faculté de respirer un autre chagrin qu'il a éprouvé depuis aura sans doute achevé de dérange sa tête et sa santé naturellement foible et délicate. Le procès verbal que j'ai fait dresser de cet événement en fait connoître les détails j'en adresse ci j.t à V. E. une expédition légalisée en forme.

* qui est à Rome depuis 4 à 5 mois étudiant la peinture

M. Boisselier avoit été admis à pensionnat pendant chacune des quelles il a exactement satisfait aux obligations comme pensionnaire. il avoit même déjà fait ses dispositions pour l'exécution du Tableau qu'il devoit faire comme production de sa cinquième année. il n'avoit rien reçu sur les 1200 qui forment la retenue de 4 ans échus à la fin de X^bre. cette somme appartient dans maintenant à ses héritiers. je me propose donc de la comprendre à son jeune frère en lui posant moins la quittance de manière à ce qu'il ne puisse mettre ainsi que ses autres héritiers. Veuillez Mgr. je vous prie de me donner la dessus votre assentiment

Mgr.